

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Wineo silentPLUS

Sous-couche en Bio-Polyuréthane pour sols organiques Purline et sols design

wineo

Épaisseur du produit	2,00 mm ($\pm 0,15$ mm)	
Dimensions	Longueur : approx 8 m ($\pm 15,00$ mm)	
Poids	2,00 kg/m ² ($\pm 0,15$ kg/m ²)	
Rouleau / m ²	1 / 8 m ²	
Rouleaux / m ² par palette	40 / 320 m ²	

Spécifications techniques

IS	Réduction des bruits de résonance	16 dB (± 2 dB)	DIN EN 16251-1 Mesure sous: wineo PL 2,2 mm
R	Conductivité thermique	0,01 m ² K/W	DIN CEN/TS 16354 (compat. avec les CAS à eau chaude)
RI	Poinçonnement rémanent	< 0,2 mm	DIN EN ISO 24343-1 Mesure sous: wineo DL 2 mm
CS	Résistance à la pression	550 kPa	basé sur la norme DIN EN 826 (250 Pa, 0,5 mm)
DL	Résistance aux charges dynamiques	> 4 000 000 cycles	DIN CEN/TS 16354
PC	Compensation de défauts de planéité ponctuels	1,0 mm	DIN CEN/TS 16354
RTF	Classe de résistance au feu	Bfl-s1	DIN EN 13501-1 (sans revêtement)

Description du produit	La sous couche acoustique brevetée « silentPLUS » a été spécialement conçu pour le collage en plein sous des revêtements de sol résilient (lames et dalles). La sous-couche « silentPLUS » haute performance assurant une réduction des bruits de pas et de résonance comporte jusqu'à 90% de matières premières naturelles. Elle est livrée en format rouleau.
Structure du produit	Sous-couche à élasticité inaltérable composé de charges minérales et de liants bio-polyuréthane à base d'huile végétales. La sous-couche « silentPLUS » se compose d'un support spécial permettant de répartir la charge (avec fibre de verre), d'une couche dense en bio-polyuréthane inaltérable et d'une surface de fixation auto-adhésive (avec film de protection à retirer).
Responsabilité	wineo silentPLUS est TOTALEMENT exempt de plastifiants, d'amiant, de formaldéhyde, d'halogènes et de métaux lourds.
Écologie	Ne contient ni solvants, ni d'autres substances destructrices de la couche d'ozone. Les matières premières naturelles et renouvelables utilisées pour le produit ne sont pas en concurrence avec les cultures alimentaires.
Santé et sécurité au travail	Le produit n'exige aucune mesure particulière de santé et de sécurité au travail. Lors de la pose des revêtements de sol, les exigences de protection du fabricant doivent être impérativement respectées.
Mise en œuvre	Avant la mise en œuvre, l'autorisation du fabricant de revêtements de sol et de la colle doit être demandée. Pour obtenir de plus amples informations sur la mise en œuvre, consultez les prescriptions de pose du fabricant concerné.
Recommandations de pose	Se coupe facilement à l'aide d'un cutter. Après avoir retiré le film de protection, le tapis est collé au support. Ensuite, le revêtement supérieur est collé sur toute sa surface à l'aide d'une colle supplémentaire. La pose finale du produit doit être contrôlée et validée pour chaque revêtement. Une recommandation de pose doit dans ce cas être fournie par le partenaire de distribution concerné. L'utilisation de produits de construction à faibles émissions (ex. : estampillés du label « Blauer Engel ».) est recommandée. Ce produit est recyclable conformément au Catalogue européen de déchets (CED, n°170604) et peut donc être jeté avec les déchets ménagers.



Remarque :

Les informations ci-dessus se basent sur le niveau actuel des connaissances et l'état du développement technologique. Elles ne se veulent pas exhaustives. Windmüller GmbH se réserve le droit de procéder à des modifications techniques.